

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Détain-et-Bruant, avec notamment la présence exceptionnelle de la Gentiane croisettes et du papillon l'Azuré de la Croisette. Il est primordial de préserver toutes les pelouses* et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de poursuivre la gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

CULTIVER LA BIODIVERSITÉ, C'EST POSSIBLE !

Sur les plateaux, la présence de sols calcaires très caillouteux a limité l'agriculture intensive et a permis le maintien de plantes messicoles* rares. Une réduction de l'utilisation des pesticides sera favorable à la fois à la population riveraine, à la préservation de la qualité de l'eau et aux espèces végétales associées aux zones cultivées.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront un forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

Plante très rare et emblématique, le Narcisse des poètes déploie ses magnifiques fleurs blanches au printemps dans les prairies fauchées. Signalé il y a dix ans près de Bruant, non revu lors de nos dernières prospections, il mérite toute notre attention !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts de hêtres montagnardes	Prairies de fauche	Dalles rocheuses	Végétation des mares
Forêts de hêtres des plateaux	Pelouses* sèches		Végétation des bords de cours d'eau
Lisières forestières humides	Pelouses* humides		
Végétation des clairières	Végétations arbustives à Genévrier		
	Lisières sèches des forêts sur calcaire		



Lisières sèches des forêts sur calcaire © Pierre Juillard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS	Gentiane	Gentiane croisettes / <i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Régionale	En danger	2016
		Raiponce orbiculaire / <i>Phyteuma orbiculare</i> subsp. tenerum (R.Schulz) Braun-Blanq., 1933		en danger	2016
		Orobanche du thym / <i>Orobancha alba</i> Stephan ex Willd., 1800	Régionale	vulnérable	2016
		Filipendule commune / <i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794		vulnérable	2016
		Polygala chevelu / <i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796		vulnérable	2005
		Gentiane ciliée / <i>Gentianopsis ciliata</i> (L.) Ma, 1951	Régionale	quasi menacé	2012
	MILIEUX HUMIDES	Dectique verrucivore / <i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)		en danger	2018
		Ephippigère des vignes / <i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841		Vulnérable	2016
		Criquet des roseaux / <i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)		Vulnérable	2017
		Azuré de la Chevrette / <i>Cupido osiris</i> (Meigen, 1829)		en danger d'extinction	2010
		Azuré de la Croisette / <i>Phengaris alcon</i> rebelli (Hirschke, 1904)	Nationale	en danger	2018
		Azuré de l'Ajonc / <i>Plebeius argus</i> (Linnaeus, 1758)		en danger	2017
		Hespérie du Faux-Buis / <i>Pyrgus alveus</i>		en danger	2010
		Azuré du Genêt / <i>Plebeius idas</i> (Linnaeus, 1760)		vulnérable	2011
FORÊT	Azuré de l'Esparcette / <i>Polyommatus thersites</i>		vulnérable	2006	
	Chiffre / <i>Argynnis niobe</i> (Linnaeus, 1758)		vulnérable	2005	
	Sylvandre helvète / <i>Hipparchia genava</i> (Fruhstorfer, 1908)		vulnérable	2018	
	Damier de la Succise / <i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Nationale	quasi menacé	2016	
	Turquoise des Hélianthes / <i>Adscita geryon</i>		Vulnérable	2011	
	Zygène du Serpolet / <i>Zygaena purpuralis</i> (Brünnich, 1763)		Vulnérable	2016	
MILIEUX HUMIDES	Grand Collier argenté / <i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)		Vulnérable	2010	
	Fadet de la Mélisse / <i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788)		Vulnérable	2016	
	Mélitée des Digitales / <i>Melitaea aurelia</i> (Nickerl, 1850) (Nickerl, 1850)		Vulnérable	2016	
FORÊT	Agriion de Mercure / <i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Nationale	Préoccupation mineure	2017	
	Bacchante / <i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Nationale	quasi menacé	2016	

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés
Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cachauète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress



DETAIN-ET-BRUANT

Plan Local de Biodiversité

© Daniel Sirugue

Un immense massif forestier et un ensemble exceptionnel de pelouses* sèches et de prairies à l'échelle de la Côte-d'Or

À RETENIR !

les prairies bocagères* et les pelouses*

un important témoin de l'élevage de petits troupeaux, un très grand nombre d'espèces rares, des sites exceptionnels pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui menacées.

La forêt

de vastes massifs forestiers, réservoirs de biodiversité, assurant la protection de la qualité de l'eau

Présence exceptionnelle de la Gentiane croisettes, plante des prairies sèches

Présence exceptionnelle de plusieurs papillons des prairies et pelouses* : l'Azuré de la Croisette, l'Azuré de la Chevrette, l'Azuré de l'Ajonc et l'Hespérie du Faux-Buis

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Des prairies qui deviennent rares



© Pierre Juillard

Les prairies de Détain-et-Bruant comptent parmi les sites les plus importants du territoire de la Communauté de communes. Elles forment un ensemble agricole encore bien conservé et très rare sur le territoire. La fauche et le pâturage légers assurent la préservation de ces milieux exceptionnels, où la Gentiane croisettes et l'Azuré de la Croisette peuvent être encore abondants, notamment autour de la Ferme du Poiset.

Un papillon menacé



© Dietrich Sommerfeld

Un festival pour les insectes



© Guillaume Doucet

La Gentiane croisettes est une plante des pelouses*, des prairies et des lisières des sols calcaires. Elle est indispensable au cycle de vie de l'Azuré de la Croisette, un papillon devenu très rare. En France, elle est surtout présente dans la moitié Est. En Bourgogne, on la rencontre en Côte-d'Or, dans l'Arrière-Côte et la Montagne. Sensible à un fort embuisonnement, aux reboisements, à la mise en culture ou à un pâturage trop intense, elle bénéficiera d'actions de protection des pelouses*, comme le maintien d'un pâturage léger.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com

LES SITES REMARQUABLES DE DETAIN-ET-BRUANT

La Commune de Détain-et-Bruant, d'une superficie de 1 549 ha, s'étend sur le vaste plateau boisé de la « Montagne », à une altitude moyenne de 580 mètres, ce qui en fait la commune la plus élevée du territoire.

Les forêts couvrent plus de la moitié de la surface de la commune et la proportion de peuplements de conifères est importante.

Entre les massifs boisés se situent des prairies et pelouses* sèches, d'un intérêt écologique très important, en mélange avec des champs cultivés.

Aucun cours d'eau permanent ne coule à Détain-et-Bruant et le réseau hydrographique reste « karstique* », c'est-à-dire qu'il coule en souterrain et traverse les couches géologiques. Au sud, le vallon sec de Bruant forme la partie amont de la vaste combe Pertuis d'Arcenant.

9 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Détain-et-Bruant. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis les grandes pelouses* sèches de la Ferme du Poiset jusqu'aux vastes massifs forestiers du Bois de Pierre Saux. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les vastes boisements, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs) et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

- Cultures
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Prairies
- Village



FORÊT DOMANIALE DE DETAIN Il tombe à pic !

Dans la vaste forêt domaniale de Détain-Gergueil, la diversité des milieux présents est importante : forêts de hêtres et de chênes, petits ravins, rochers, lisières et bords de chemins... C'est le domaine du Pic cendré, qui se nourrit d'insectes et creusent des cavités dans les arbres affaiblis. Le Sylvain azuré (photo) est un papillon rare que vous pouvez observer ici.



© Prateik Kulkarni



© Pierre Juillard

PELOUSE DES TOPETS Une pelouse au top !

La petite pelouse sèche des Topets, isolée au milieu des champs, est un site exceptionnel du réseau de prairies de Détain-et-Bruant et accueille une population d'Azuré de la croisette avec sa plante hôte, la Gentiane croisette. Le Dectique verrucivore est une sauterie rare que vous pouvez observer ici.



© Pierre Juillard

FORÊTS DU BOIS DE PIERRE SAUX Un vaste massif forestier à préserver

Forêt de hêtres et de chênes typique de l'Arrière-Côte, le Bois de Pierre Saux culmine à près de 650 m d'altitude, un des points les plus hauts de Côte-d'Or. C'est le domaine du Pic noir, le plus grand des Pics, au tambourinage sonore, qui se nourrit d'insectes et creusent des cavités dans les arbres affaiblis. La Campanule à feuilles de pêcher est une plante rare que vous pouvez observer dans les lisières forestières, au bord des chemins.



AUX ABORDS DU VILLAGE Sous les grands chênes...

Le village de Détain-et-Bruant est réparti en deux unités (le village de Détain et le hameau de Bruant). Autour des zones bâties, la mosaïque de milieux formée de friches, de prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers, ainsi que la proximité immédiate de la forêt, assurent un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau. Le Triton alpestre est un amphibien que vous pourrez observer dans le village (photo).

PRAIRIES ET PELOUSES DE LA FERME DU POISET ET DES CHAMPS MANGINS A la Ferme du Poiset

Cet ensemble remarquable de prairies et de pelouses* sèches est situé autour de la Ferme du Poiset. La végétation des milieux ouverts est variée et abrite des plantes rares comme l'exceptionnelle Gentiane croisette et des papillons comme l'Azuré de la croisette ou la Mélitée des Digitales (photo).



© Zeynel Cebeci



© Guillaume Doucet

PELOUSES ET PRAIRIES DU GRAND CHAUMOT Des pelouses menacées

Ce vaste ensemble de pelouses*, lisières, prairies de fauche, haies et petits boisements est riche en terme de biodiversité. Mais l'embuissonnement des pelouses est important et de nombreux arbustes s'y développent. Vous pouvez notamment y observer le Damier de la Succise, un papillon protégé en France car en forte régression.



© Pierre Juillard

PELOUSE DE LA FIN HAUTE Aux confins de Détain

Cette petite pelouse* sèche, enclavée entre la forêt, la route et les champs cultivés est un véritable concentré de biodiversité. Des plantes rares et typiques s'y développent. C'est également le refuge du Damier de la Succise, un papillon rare et menacé par la disparition des prairies sèches et des lisières.



© Guillaume Doucet

PRAIRIES ET PELOUSES D'EN CHAUMOT Dans les chaumes

Dans ces prairies et pelouses sèches, le pâturage assure le maintien d'une végétation dominée par des graminées et piquetée de plantes aux floraisons colorées. Il s'agit d'un milieu rare au niveau régional. D'une grande richesse écologique, c'est un site de prédilection pour la très rare Gentiane croisette et le papillon qui s'en nourrit, l'Azuré de la Croisette.

PELOUSES ET PRAIRIES DES CHAMPS MONTANTS Vous pouvez les croiser...

Cette prairie sèche et ses lisières abritent une population d'Azuré de la croisette, un papillon strictement lié à une plante : la Gentiane croisette, très rare et protégée en Bourgogne.



© Pierre Juillard

FORÊTS, PRAIRIES ET PELOUSES DU BOIS DE L'ORGERIE, DES CHAMPS DES LAUVES ET DU CHAUMOT DES BUIS Entre bocage* et forêts

La butte de Grenillé, qui culmine à 630 m juste au-dessus du village de Détain et le hameau de Bruant s'étendent plusieurs buttes forestières (dont le rôle de protection de la ressource en eau est important) reliées à un bel ensemble de prairies bocagères*, de pelouses* entourées de haies. La Gentiane cliée est une plante rare que l'on peut observer dans les lisières.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée en amont de plusieurs vallons secs, s'écoulant vers l'Ouche au Nord et vers Arcenant à l'Est, la commune de Détain-et-Bruant est « en tête de bassin versant », même si les eaux ne coulent qu'en profondeur. Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire. La commune est au cœur des vastes forêts des plateaux de la Montagne. L'important réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies et friches), qui suit les versants et des fonds de vallées, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbacés ont considérablement régressé depuis le XX^e siècle. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les pelouses* et prairies de la vallée du Rhoin et les grandes pelouses de la Côte à l'Est en passant par le Val de Vergy.